

## PROGRAMME DE FORMATION

Initiation à la langue des signes française (Lsf). communiquer avec les patients/usagers sourds ou malentendants - Niveau II-

### Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00  
Mail : inscription@cerf.fr

### Durée

3.00 jour(s)  
21:00 heures

### Public

Tout personnel médical, paramédical, social et des divers services susceptible d'être en contact avec des personnes sourdes ou malentendantes.

### Participants

Mini : 6 p. Maxi : 10 p.

### Objectifs de la formation

" Employer ""les proformes"".

Construire des phrases en respectant la syntaxe LSF.

Diversifier le vocabulaire utilisé."

### Programme

Analyse et compréhension de la structure de phrase LSF.

Utilisation et maîtrise des proformes

Approfondissement et diversification du vocabulaire.

Construction de dialogues élaborés.

Travail sur l'espace et la fluidité afin d'acquérir une aisance naturelle dans sa pratique de la LSF

### Méthodes et supports

Apports théoriques et pratiques. Exercices. Mises en situation. Échanges.

### Prérequis

Avoir effectué le niveau 1 de ce module

#### Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

#### Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap ([referenthandicap@cerf.fr](mailto:referenthandicap@cerf.fr)), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.